



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020**

N° : 2020-039
OBJET : Représentation du SYMALIM au Conseil d'Administration de la SEGAPAL

Date de la convocation : **Judi 10 septembre 2020**

Secrétaire de Séance : **M.VIEIRA**

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis au siège du syndicat.

Nombre de délégués : 30	Présents : 28	en droits de vote : 97
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote : 8
	Votants : 30	en droits de vote : 105

Liste des présent-e-s :

nombre de vote /délégué-e

MÉTROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME. CREUZE	5
	MME. DEHAN	5
	MME. FAUTRA	5 + 5 + 3
	M. GOMEZ	5
	MME. GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME. REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
Conseil départemental AIN	MME. TERRIER	4

CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME. TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME. GOUST	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME. FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	M. DESBROSSES	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME. POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Quiniou à Mme. Fautra

Madame la Présidente expose :

Par délibération du 26 janvier 2012, le SYMALIM a décidé de voter en faveur de la transformation de la société SEGAPAL en Société Publique Locale. Ainsi, la SEGAPAL peut intervenir sur le territoire de ses 18 actionnaires. Du fait de la sortie du capital des actionnaires "privés", une nouvelle répartition des postes de l'actionnariat a été actée.

Dans ce cadre, le SYMALIM en qualité d'Administrateur dispose de 9 représentants à voix délibérative (sur 18).

Suite aux élections municipales et métropolitaines et à l'installation d'un nouveau comité syndical du SYMALIM, il convient de procéder à une nouvelle désignation des 9 représentants du SYMALIM au Conseil d'Administration de la SEGAPAL.

Compte-tenu des candidatures présentées, la Présidente propose, par ordre alphabétique :

- Monsieur Pierre ATHANAZE
- Monsieur Gautier CHAPUIS
- Monsieur Stéphane GOMEZ
- Monsieur Pierre GOUBET
- Madame Valérie POMMAZ
- Monsieur Christophe QUINIOU
- Monsieur Jean-Claude RAY
- Madame Anne REVEYRAND
- Monsieur André VINCENT

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** les neufs représentant-e-s titulaires du Symalim au Conseil d'Administration de la Segapal suivant la liste ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE.

